

TP GESTIONNAIRE DE PAIE

FORMATION
FINANCÉE
à 100 % ⁽¹⁾



Chambre
de **Métiers
et de l'Artisanat**

OCCITANIE

HÉRAULT

Le gestionnaire de paie est en relation avec les services juridique, ressources humaines, comptabilité et les salariés de l'entreprise. Il traite avec les organismes sociaux (URSSAF, CPAM, caisses de retraite, médecine du travail, inspection du travail). Il extrait et prépare les données sociales issues de la production des bulletins de salaires pour les transmettre aux organismes sociaux ou au service des ressources humaines. Il assure un rôle d'information et de conseil à l'interne comme à l'externe.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
5

FORMATION
DIPLÔMANTE

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un
niveau 4 ou
équivalent

DURÉE
1 AN

ÉLIGIBLE AU
CPF

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licences professionnelles dans le secteur des ressources humaines
- BTS comptabilité et gestion
- DUT gestion des entreprises et des administrations
- Le DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Gestionnaire de paie
- Collaborateur-trice paie
- Comptable spécialisé paie

Aide aux
entreprises
jusqu'à
6000€

OBJECTIFS

- Assurer mensuellement la production du bulletin de paie
- Gérer des données sociales, conformément à la réglementation en vigueur
- Collecter et traiter à l'aide d'un logiciel dédié les informations

PROGRAMME

BLOC 1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

BLOC 2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

Date d'enregistrement de la certification : 21/07/2023



**MODALITÉS &
DÉLAIS
D'ACCÈS**

**MÉTHODES
MOBILISÉES**

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION**

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 9520€ et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 15€ de l'heure.



**LES + DU
CFA**



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation

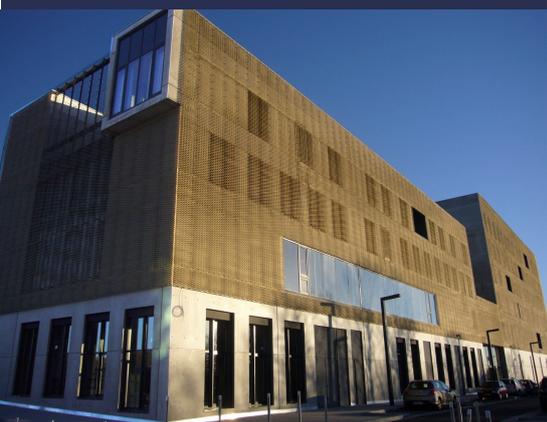


ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référente handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF

 **PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00